



Le 1^{er} mars 2013

Communiqué de presse

Austérité et pouvoir d'achat : attention à la goutte d'eau qui fait déborder le vase !

Lors d'une récente interview télévisée, la Ministre de l'Ecologie et de l'Energie a jugé incontournable un alignement du prix du diesel sur celui de l'essence avec en arrière-pensée le fait que cela pourrait rapporter 3 milliards d'euros à l'Etat. C'est aussi le souhait des technocrates de Bercy qui sont très éloignés dans leur appréciation des conditions de vie réelles de nos concitoyens.

Pour comprendre les enjeux liés à cette mesure, rappelons :

Que l'automobile est dans 80% des cas le moyen de transport privilégié des ménages (60% de la population vit en dehors des métropoles). Parmi elle, les salariés parcourent en moyenne 40 km pour aller sur leur lieu de travail et revenir : si certains effectuent 5 km, d'autres accomplissent 100 km ou plus. On peut le regretter, mais la voiture est un moyen indispensable pour travailler : c'est le revers de la médaille aux politiques de flexibilité de l'emploi, de la mobilité, des horaires décalés et du fractionnement des horaires. C'est la triste condition d'une grande masse de travailleurs dans un contexte de chômage massif et de précarité. Bien souvent l'utilisation de la voiture est un choix contraint : le « juste à temps », le « zéro stock » ont induit un mode de vie nomade, à la fois sous l'angle professionnel et familial. En 20 ans, la France a enterré l'aménagement du territoire.

Face à l'annonce de cette mesure, Le CNAFAL interpelle le gouvernement sur ce qui semble s'apparenter à une provocation à l'égard des couches populaires et moyennes. En quelque sorte, une double peine.

Alors qu'à la rentrée dernière, le gouvernement envisageait de bloquer les prix des carburants avant d'opter pour une baisse modeste et provisoire des prix du carburant, il semble qu'il décide de prendre une direction à l'encontre des principes qu'il s'était fixés.

- ✓ Alors que l'année 2012 a vu la baisse du pouvoir d'achat de 0,5%, tandis que les dépenses contraintes explosent depuis plusieurs années.
- ✓ Alors que la Conférence Nationale de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion qui a eu lieu en fin d'année 2011 a rappelé à tous qu'il y a 9 millions de personnes pauvres en France.
- ✓ Alors que la fondation Abbé Pierre, comme chaque année, souligne le caractère endémique de la crise du logement qui affecte presque 10 millions de personnes.

Les sociétés concessionnaires d'autoroutes ont fait 2 milliards de bénéfices en 2011, redistribués à leurs actionnaires et Total a fait jusqu'à 12,4 milliards de bénéfices ; cherchez l'erreur.

Si le gouvernement veut résorber les déficits par le biais d'une fiscalité légitime car juste, il devra taxer les sociétés concessionnaires aux profits exorbitants, pour ne pas un peu plus plonger les populations fragiles dans le marasme.

Jean-Marie Bonnemayre,
Président.

06 87 37 16 64

Frédéric Polacsek,
Vice-Président,
Co-responsable du secteur
Consommation.
06 65 61 63 70

Claude Rico,
Secrétaire Général Adjoint,
Co-responsable du secteur
Consommation.
06 84 24 27 75



Le CNAFAL est agréé, organisation nationale de consommateurs depuis 30 ans. Il siège au Conseil National de la Consommation. Il est attaché à une approche sociale et citoyenne de la défense de consommateurs sans ignorer l'économie et l'exploitation de l'homme par l'homme. Son originalité est d'être non-consumériste. Il est membre de CONSO-FRANCE.

CONTACT : CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales Laïques
108 avenue Ledru Rollin - 75011 Paris
Tél : 01.47.00.02.40 - Fax : 01.47.00.01.86
Site : www.cnafal.org - Messagerie : cnafal@wanadoo.fr